

LICENCE DROIT, PARCOURS INTERNATIONAL

DOMAINE(S) :

DROIT - ECONOMIE - GESTION

DISCIPLINE(S)	Droit Privé Droit Public
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres de 30 ECTS chacun
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français et anglais

Ce parcours de la licence Droit permet aux étudiants admis à le suivre d'obtenir un diplôme de licence de droit, au terme de trois années d'études.

Ce parcours Internationale de la Licence Droit est sélectif et est ouvert à un nombre restreint d'étudiants (50 étudiants). Il a pour ambition de former des juristes accomplis, dont les compétences sont strictement équivalentes à celles des étudiants de la licence générale, mais présentant une spécificité par leur ouverture internationale marquée. Cette ouverture internationale se traduit notamment par le renforcement de la place de la langue anglaise dans le cursus, mais aussi par l'existence d'enseignements spécifiques en droits étranger, européen et international.

Ce parcours se distingue de la double licence Droit/ LLCER Anglais en ce qu'il s'adresse à des étudiants qui n'ambitionnent pas à se forger une double compétence (avec un double diplôme), mais souhaitent se concentrer sur leurs études juridiques, tout en renforçant la coloration internationale de leur formation.

Spécificités de la formation

Le parcours offre :

- » d'une part une formation généraliste et fondamentale en droit, garantie par l'existence de 15 à 24 ECTS communs par semestre avec la licence de droit Parcours Droit ;
- » d'autre part une spécialisation internationale, tant en termes de compétences (maîtrise renforcée de la langue anglaise ; maîtrise des méthodes et raisonnements propres aux droits de common law) que de connaissances (connaissance des systèmes juridiques étrangers, du droit européen et du droit international).

Compétences développées

L'étudiant aura développé à l'issue de la formation des compétences génériques et spécifiques dans son champ disciplinaire:

- » Des compétences spécifiques au champ disciplinaire du droit, utilisables aussi bien dans les systèmes de droit civil que dans les systèmes de common law : analyse juridique, maniement des principes et théories, raisonnement juridique mais aussi capacité de compréhension et de communication sur des sujets juridiques en langue anglaise.
- » Des compétences transférables : bonne maîtrise de l'expression écrite et orale en français et en anglais, capacité de recherches d'informations et de documents, développement d'une réelle autonomie dans son travail, faculté d'évaluation de ses méthodes de travail.
- » Des compétences préprofessionnelles : perception du milieu professionnel d'insertion, construction de son projet professionnel, capacité à mettre en pratique ses connaissances dans une situation professionnelle
- » Enfin, la formation doit développer les compétences des étudiants liées à leur capacité d'autonomie dans le travail personnel, de travail en équipe, notamment.

Echanges internationaux

Si elle n'est pas obligatoire, la mobilité internationale est fortement encouragée, en particulier mais pas exclusivement pour un semestre au niveau de la troisième année de licence. Cette mobilité s'appuie sur les nombreux programmes d'échanges auxquels participe la Faculté, et sur les conventions conclues par celle-ci avec des universités étrangères.

Conditions d'admission

- » Baccalauréat ou titre équivalent

Niveau de recrutement : Bac

Inscription

La licence droit, parcours International est ouverte aux étudiants acceptés sur dossier après sélection (50 places en L1)

Les étudiants qui souhaitent intégrer ce parcours doivent donc, successivement :

1) Candidater en 1^{ère} année de Licence de droit, parcours international par la plateforme Parcoursup au sein de notre UFR.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

2) La journée de pré-rentree est visible sur le calendrier universitaire de notre UFR.

Réorientation licence 1

Les demandes de réorientation sont ouvertes à partir du mois de novembre jusqu'à la deuxième semaine du mois de Janvier.

- » Fiche d'orientation EXTERNE à l'UVSQ
- » Fiche d'orientation INTERNE à l'UVSQ

Votre dossier sera transmis auprès d'une commission qui se tiendra soit en semaine 50 soit en semaine 2 qui dépendra de la date de réception de celui-ci.

Après le retour de la décision de la commission, nous vous tiendrons informé de la suite des démarches d'inscription administratives et pédagogiques par mail.

Le calendrier universitaire et l'emploi du temps sont accessibles à partir de l'onglet "Vies étudiantes" / "Ma scolarité"

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

- » Téléchargez et complétez le dossier VAPP

Dans tous les cas :

- » Téléchargez et complétez le dossier de candidature
- » Tarif et financements
- » Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études
- » Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 1

Unités d'enseignement obligatoires (27 ECTS)

Introduction générale au droit – 48 h - 6 ECTS
Droit constitutionnel 1 – 48 h - 6 ECTS
Historique au droit – 48 h - 6 ECTS
Founding principles of the European Union - 20h - 3 ECTS
Civilisation américaine - 20h - 2 ECTS
Langue anglaise écrite - 20h - 2 ECTS
Langue anglaise orale - 20h - 2 ECTS

Matière d'ouverture au choix (3 ECTS)

Activités physiques et sportives -1 semestre sur 2 - 20h - 3 ECTS
Introduction à la science politique - 30h - 3 ECTS
Institution administrative et judiciaire – 30h – 3 ECTS

Semestre 2

Unités d'enseignement obligatoires (27 ECTS)

Droit civil : droit des personnes et de la famille – 48h - 6 ECTS
Droit constitutionnel 2 - 48h - 6 ECTS
Institutions internationales et européennes - 48h - 6 ECTS
Introduction to French Politics - 20h - 3 ECTS
Civilisation britannique (EN) - 20h - 3 ECTS
Langue anglaise écrite - 20h - 3 ECTS
Langue anglaise orale - 20h - 3 ECTS

Matière d'ouverture au choix (3 ECTS)

Histoire du droit 2 - 30h - 3 ECTS
Idées politiques - 30h - 3 ECTS
Culture juridique : Droit, Art et littérature – 20h – 3 ECTS
Géopolitique - 20 h - 3 ECTS
Activités physiques et sportives - 1 semestre sur 2 - 20h - 3 ECTS

Semestre 3

Unités d'enseignement obligatoires (24 ECTS)

Droit civil des obligations 1 – 48h – 6 ECTS
Droit administratif 1 – 48h – 6 ECTS
Relations internationales – 30h – 3 ECTS
European Politics – 20h – 3 ECTS
Introduction to legal English – 20h- 2 ECTS
Langue anglaise écrite – 20h- 2 ECTS
Langue anglaise orale – 20h – 2 ECTS
Unités d'enseignement optionnelles (2 cours au choix pour un total de 6 ECTS)
Droit commercial – 30h – 3 ECTS
Droit public financier – 30h- 3 ECTS
L'Europe de la civilisation à la politique – 20h – 3 ECTS
Histoire du droit et des institutions : droit public – 30h - 3 ECTS

Politiques économiques – 20h – 3 ECTS

Activités physiques – 20h - 3 ECTS (1 semestre sur 2 max.)

Semestre 4

Unités d'enseignement obligatoires

Trois cours avec TD à choisir parmi (18 ECTS)

Droit civil des obligations 2 – 48h - 6 ECTS

Droit administratif 2 – 48h - 6 ECTS

Droit pénal – 48h – 6 ECTS

Vie politique – 48h- 6 ECTS

Cours obligatoires sans TD (9 ECTS)

World Politics – 20h – 3 ECTS

Introduction to comparative law – 20h- 3 ECTS

Advanced English – 30h – 3 ECTS

Cours optionnels (1 cours à choisir pour 3 ECTS dans l'offre de licence générale, sous réserve de compatibilité d'emploi du temps)

Celui des 4 cours non suivi avec TD : droit civil des obligations, OU droit administratif, OU Droit pénal, OU Vie politique – 30h- 3 ECTS

Histoire du droit pénal et de la justice criminelle – 30h - 3 ECTS

Sociologie politique de l'Union européenne – 20h – 3 ECTS

Sociologie des partis politiques – 20h - 3 ECTS

Activités physiques – 20h - 3 ECTS (1 semestre sur 2 max.)

Semestre 5

Unités d'enseignement obligatoires (30 ECTS)

Procédure civile – 46h – 6 ECTS

Droit international public 1 – 46h - 6 ECTS

Procédure pénale – 30h – 3 ECTS

Droit des propriétés publiques – 30h – 3 ECTS

Politiques publiques – 24h – 3 ECTS

Droit institutionnel de l'Union européenne – 30h – 3 ECTS

Comparative Law – 20h – 3 ECTS

Advanced English – 30h – 3 ECTS

Semestre 6

Unités d'enseignement obligatoires (20 ECTS)

Droit des sociétés 1 – 30h – 3 ECTS

Droit social – 30h – 4 ECTS

Libertés et droits fondamentaux – 30h – 3 ECTS

Droit des propriétés publiques – 30h - 3 ECTS

Common Law – 20h – 3 ECTS

Advanced English – 30h – 3 ECTS

Projet personnel étudiant – 2 ECTS

Cours obligatoire à choix

Droit social – 30h – 3 ECTS

Vie associative et engagement - 14h - 3 ECTS

3 TD au choix parmi les 4 proposés (6 ECTS)

Droit des sociétés 1 – 16h – 5 ECTS

Droit social – 16h – 5 ECTS

Droit des propriétés publiques – 16h – 5 ECTS

Libertés et droits fondamentaux – 16h - 5 ECTS

Unités d'enseignement optionnelles (2 cours au choix, pour 4 ECTS, dans l'offre de licence générale, sous réserve de compatibilité d'emploi du temps)

Droit des contrats spéciaux – 30h - 2 ECTS

Histoire du droit privé – 30h - 2 ECTS

Philosophie du droit – 30h – 2 ECTS

Politique comparée – 30h – 2 ECTS

Droit matériel de l'Union européenne – 30h – 2 ECTS

Droit international public 2 – 30h – 2 ECTS

Contrôle de connaissances

Dans les matières assorties de travaux dirigés (créditées de 6 ECTS), le contrôle de connaissances s'opère pour 50% de la note en contrôle continu, et pour 50 % de la note en examen terminal. Les étudiants peuvent opter, au début de chaque semestre, pour l'examen terminal seul, qui compte alors pour 100% de la note. Dans les matières sans travaux dirigés (créditées de 3 ECTS ou 2 ECTS), le contrôle de connaissances s'opère pour 100% de la note en examen terminal;

Stages

Le stage n'est pas obligatoire. Toutefois, les étudiants qui effectuent un stage à un moment quelconque de leur licence, avant la fin du semestre 6, peuvent choisir de le faire valider (2 ECTS) au titre du Projet Personnel Etudiant.

Perspectives professionnelles

L'insertion professionnelle à l'issue de la licence de droit vise l'intégration notamment dans la fonction publique grâce à la possibilité de passer l'ensemble des concours de la fonction publique de catégorie B. Elle permet également l'insertion dans certaines carrières juridiques et judiciaires : clercs de notaires, greffiers des services judiciaires mais également chargés de mission dans les collectivités territoriales, métiers du journalisme et de la communication.

Poursuites d'études à l'UVSQ

La formation ouvre à un deuxième cycle universitaire et aux masters de la Faculté de droit et de science politique de l'UVSQ ou de l'Université Paris Saclay, mais également de toutes les Facultés de droit et des universités étrangères dans le cadre de partenariats ou d'accords internationaux. La formation permet de passer les concours de grandes écoles. Elle est particulièrement tournée vers les formations internationales, en France ou à l'étranger. Elle est notamment recommandée pour intégrer le master de droit international et européen proposé par la Faculté (diplôme Paris Saclay).

Adresses et coordonnées

Faculté de Droit et Science politique

3 rue de la Division Leclerc

78280 GUYANCOURT

Standard : 01 39 25 53 13

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité les enseignants responsables

ou les secrétariats dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Contacts : licence-droit-international@uvsq.fr

Enseignants responsables du parcours :

Pr. Sandrine Clavel (sandrine.clavel@uvsq.fr);

Mme Christiane Malaplate (christiane.malaplate@uvsq.fr)

Enseignants responsables des années

Première année

Promotion 1

Franck MONNIER

Franck.monnier@uvsq.fr

Promotion 2

Sophie PETIT-RENAUD

(sophie.petitrenaud@uvsq.fr)

Deuxième année

Promotion 1

Thomas LINDEMANN

(thomas.lindemann@uvsq.fr)

Promotion 2

Nadège REBOUL-MAUPIN

(nadege.reboul-maupin@uvsq.fr)

Troisième année

Droit

Victoire LASBORDES

(victoire.lasbordes@uvsq.fr)

Science politique

Emmanuel BLANCHARD

emmanuel.blanchard@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique

Licence 1 – Promos 1 et 2

Julie Dion

Tél : 01 39 25 53 93 (Bureau 103)

julie.dion@uvsq.fr

Licence 2 – Promos 1 et 2

Laetitia Archambaud

Tel : 01 39 25 53 86 (Bureau 102)

laetitia.archambaud@uvsq.fr

Licence 3

Mériem Hamla

Tél : 01 39 25 53 74 (Bureau 101 bis)

meriem.hamla@uvsq.fr

Formation Continue

Françoise JENSONNIE

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Tél : 01 39 25 53 29 (Bureau 352)

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr

Contacts formation continue

1. Vérifiez que vous avez le niveau ou diplôme universitaire requis pour accéder à la formation.

- » Voir conditions d'admission définies ci-dessus.
- » Si tel n'est pas votre cas, vous devez faire une demande d'accès dérogatoire aux conditions d'admission en formation en joignant le dossier VAPP (validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels) à votre dossier de candidature.

Téléchargez le dossier VAPP

2. Renseignez et retournez le dossier de candidature :

Téléchargez le dossier de candidature et retournez-le, par courrier, complété et signé au Pôle formation continue.

Comment financer sa formation ?

Consultez notre page dédiée aux financements.

Accompagnement à la Reprise d'Etudes (ARE)

Adultes en reprise d'études, la DREP-FC vous propose un dispositif d'accompagnement et d'aide à la réussite.

Vous souhaitez obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience ?

Validation d'acquis professionnels pour la délivrance du diplôme - VAE :

Toutes les informations sur notre page dédiée Validation des Acquis.

Contact pôle formation continue